



LAFFREY

LE JOURNAL DES FREDEYARDS

Édition mai 2020

Sommaire

Le mot du maire	P 1
Les infos fredeyardes - Distribution de masques - Les activités sur le lac	P 2
Ouverture école	P 3
Élections municipales	P 4



Le mot du maire

Chers habitants,

La crise sanitaire que touche notre pays, et notamment à Laffrey, depuis plusieurs mois nous a amené à modifier et adapter notre mode de vie personnel, professionnel et social. La gestion de la commune a été impactée en pleine élections municipales. J'ai constaté un élan de solidarité et de soutien entre voisins. Nos commerces de proximité ont su rebondir et s'adapter aux mesures strictes pour la santé de chacun. Je tiens à les remercier pour leurs présences, leurs disponibilités et leurs collaborations.

Dans ce contexte, nous sommes restés mobilisés à vos côtés. La majorité de nos anciens a été contactée par téléphone et leurs besoins évalués. Grâce à Valérie (Taxi de Laffrey) et Daniel (élu), la prise en charge des achats des personnes isolées a été organisée. Nous avons multipliés informations via la page facebook de la Mairie et le site internet. Une information a été affichée sur les molocks de la commune pour ceux n'ayant pas d'accès à l'actualité numérique. Compte tenu de la mouvance de l'actualité, il nous était difficile de faire une information papier et personnalisée dans les boîtes aux lettres.

Aujourd'hui, nous retrouvons « plus de liberté » et nous entamons jusqu'au 2 juin une seconde phase de notre vie quotidienne. Il est toujours essentiel de respecter les gestes barrières, la présence du virus Covid-19 est toujours là. Nous devons adapter notre mode de vie. Cette année ne sera pas facile mais il en va de notre responsabilité de citoyen.

Les mois à venir restent incertains, mais nous nous efforcerons de maintenir le meilleur niveau d'information possible. Certaines activités de loisirs, sportives et autres animations estivales sont déjà impactées. L'événement sportif UT4M a annoncé son annulation et l'animation sera reportée en 2021. A l'heure actuelle, il est impossible d'établir un agenda estival comme nous avons l'habitude de le faire dans le journal.

Pour répondre aux besoins des habitants, nous avons tenu à assurer une commande de masques par la commune, en complément des masques fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La distribution se fera à la salle polyvalente en respectant tout le protocole de protection sanitaire.

Prenez soin de vous et protégez-vous.

Philippe FAURE, Maire de Laffrey

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 appel gratuit

Distribution de Masques

La **Mairie de Laffrey** a commandé des masques pour ses habitants. 500 masques lavables en tissus, répondant aux normes recommandées afin d'assurer la protection de tous. La commande a été faite auprès d'une société française et de la région Rhône-Alpes.

De plus, le **Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** avait annoncé le 16 avril 2020 un dispositif de protection collective pour l'ensemble des habitants de la Région : sept entreprises régionales contribuent à la fabrication de la grande majorité des 9 millions de masques. Le coût de cette opération s'élève à 30 millions d'€uros.



Cette action solidaire et citoyenne permet ainsi de fournir **deux masques de protection** à chaque habitant, adultes et enfants de plus de 10 ans ; et un masque pour les enfants de 7 à 10 ans.

Le retrait des masques se déroulera à la salle polyvalente de Laffrey aux dates suivantes :

**le Mercredi 27 Mai 2020 de 18h00 à 20h00
le Jeudi 28 Mai 2020 de 18h00 à 20h00**

**Merci de venir avec votre pièce d'identité,
un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le livret de famille pour récupérer le bon nombre de
masques par foyer.**

Une seule personne par foyer sera acceptée.

Pour le bon déroulement de la distribution et la sécurité de chacun sur place, les mesures de sécurité sanitaires strictes seront respectées : dispositifs de protection (merci de bien vouloir venir avec un masque ou une écharpe pouvant cacher votre nez et votre bouche), distanciation physique à l'intérieur comme à l'extérieur, marquage au sol, un sens circulaire sera indiqué à l'intérieur de la salle pour éviter les croisements.

Pour les personnes âgées ou dans l'incapacité de se déplacer, merci de bien vouloir contacter la Mairie de Laffrey et nous vous apporterons votre masque à votre domicile.

Les Activités sur le Lac



En vertu du *décret n°2020-548 de l'article 9 paru au journal officiel le 12 mai*,
l'accès aux plans d'eau et aux lacs est interdit.

Les activités nautiques et de plaisance sont également interdites. Le préfet de l'Isère peut toutefois autoriser l'accès à ces plans d'eau et la pratique des activités nautiques et de plaisance si les modalités et les contrôles nécessaires sont mis en place pour assurer les mesures d'hygiène nécessaires : distanciation physique, gestes barrière, port du masque si les règles de distanciation ne peuvent pas être garanties.

Cependant, un courrier du préfet en date du 13 mai **a accordé l'activité de pêche si et seulement si la pêche était la seule activité sur le lac. La pratique de pêche est donc autorisée depuis le vendredi 15 mai** (pour les règles et le respect des protocoles, merci de vous rapprocher de l'association).

Pour pouvoir exercer d'autres activités sur le lac, **une demande de dérogation a été faite concernant les activités nautiques pour la base nautique et accordée le 20 mai 2020.**

La baignade est en revanche toujours interdite et non surveillée et les rassemblements sur la plage sont limités à 10 personnes en respectant les normes de distanciation et les gestes barrières, au moins jusqu'au 1^{er} juin prochain. (cf arrêté sur le site internet)



Ouverture des écoles

Ce jeudi 14 mai, l'école de Laffrey a réouvert ses portes aux premiers enfants. Dans le cadre du déconfinement, le SIRPL, Syndicat Intercommunale du Regroupement Pédagogique de Laffrey et l'équipe enseignante, ont assurés l'accueil des premiers élèves. Pour commencer, seul les élèves prioritaires (ceux des enseignants, des personnels soignants, des forces de l'ordre) et une partie des classes de grande section, CP et CM2 ont été accueillis.

Le lundi 18 mai, des élèves de CE1 au CM1 ont rejoint leurs camarades, toujours dans le respect du choix des parents et selon les capacités d'accueil de l'école. Les élèves des classes de PS et de MS ne seront pas accueillis et devront donc poursuivre le travail à la maison.

Dans le cadre de la continuité pédagogique, pour les enfants qui restent à la maison, l'instruction reste obligatoire et chaque famille devra poursuivre la continuité éducative en place jusqu'au 3 juillet. Les enseignants seront présents pour les soutenir dans cette situation inédite.

Les effectifs des classes pourraient connaître des ajustements dans les semaines à venir. Les modalités d'accueil s'adapteront au besoin, selon l'évolution de la contagion et les futures mesures ministérielles attendues fin mai.

Le SIRPL, la directrice, les enseignants ainsi que le personnel municipal s'engagent à respecter et à faire respecter le protocole sanitaire établi par le ministère. Afin de faire respecter les gestes barrières aux enfants, même les plus jeunes, les enseignants ont pris le pinceau, en proposant des parcours ludiques et colorés.



Les élections municipales françaises de 2020 visent à procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises et des conseils communautaires des intercommunalités.

Pour mémoire, le premier tour s'est tenu le 15 Mars 2020, en pleine pandémie virale. En raison de celle-ci, le second tour prévu le 22 Mars et l'élection des maires et adjoints des 30 143 communes élus au premier tour ont été reportés.

Le mandat des conseillers municipaux et communautaires de la mandature 2014-2020 est ainsi prorogé jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux élus.

Lors du premier tour à Laffrey, trois listes ont fait campagne représentant 19 candidats pour 11 postes à pourvoir.

Candidats	Nombre de voix
LE MEUR Magalie	143
DELVOYE Coline	143
FAURE Philippe	142
ROUMAT Dominique	142
GARCIA Frédéric	140
DE GRANDIS Daniel	138
VISCUSO Denis	136
ROSE Dominique	136
COLLE Christian	128
ROLLAND Marcel	124
MAZZOLI Anne	120
BEL Cynthia	58
DEFAITE Jean-Jacques	49
GAILLARD Christian	47
BOUVAREL-JOLLY Marina	44
SIRJEAN Rémy	44
NEF Odile	40
BAR Michel	40
ALLEMAND Odilonne	38

Inscrits	343
Abstentions	134
Votants	209
Blancs ou nuls	3
Exprimés	206

60,93 % des électeurs fredeyards se sont présentés aux urnes et ont exprimés leur vote. A l'issue de ce premier tour, 11 candidats ont été élus évitant l'organisation d'un second tour des élections municipales.

Le décret publié au Journal Officiel du 15 Mai 2020 fixe la date d'entrée en fonction des conseils municipaux élus au complet lors du premier tour des municipales au 18 mai. La première réunion du conseil municipal doit se tenir au plus tôt cinq jours et au plus tard dix jours après cette entrée en fonction, soit entre le 23 et le 28 mai. C'est au cours de cette réunion que le maire est élu ainsi que les adjoints.

Afin de limiter le nombre de personnes présentes au cours de la réunion, le conseil propose :

- une réunion à huis-clos
- l'abaissement du quorum pour valider l'élection du maire et de ses adjoints
- le recours à la procuration (un conseiller municipal pourrait être destinataire de plusieurs procurations)
- un ordre du jour limité pour réduire le plus possible la durée de la réunion d'installation

En plus des gestes barrières et des règles de distanciation physique, le conseil recommande le port du masque par tous les conseillers municipaux.

Le JOURNAL des Fredeyards

est un journal édité et imprimé
par la Mairie de Laffrey
Imprimé en 220 exemplaires

Directeur de publication : Philippe FAURE
Rédaction et mise en page : Magalie LE MEUR,
Coline DELVOYE et Daniel DE GRANDIS

Horaires d'ouverture de la mairie

Ouverture au public: A partir du 12 Mai, le secrétariat de la mairie sera ouvert SEULEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Le public, une personne à la fois et muni de masque, sera reçu dans la salle du rez-de-chaussée.

Tel: 04 76 73 10 21 - Courriel: contact@laffrey.fr

Site internet: www.laffrey.fr

FaceBook: Mairie de Laffrey